







SERVICE À LA PERSONNE ET PRESTATIONS D'ASSISTANCE

Référence : Niveau : Modalités : Tarifs :

Durée : Bases E-Learning Nous consulter

LIEUX ET DATES:

A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

OBJECTIFS

• Mettre en œuvre les prestations d'assistance du contrat dépendance

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements cliquez ici ou contactez-nous

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Formateur(s):

Fabrice Courault maîtrise parfaitement tous les aspects de la dépendance. Il a en effet participé aux premières réunions du groupe inter associatif des risques aggravés, à l'analyse de la première étude HID et été juge de l'action sociale pour les contentieux relatifs aux aides aux personnes âgées. Voilà donc un sujet qu'il connaît bien !

Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

Les plus de la formation :

La perte d'autonomie peut avoir des conséquences financières et de qualité de vie importantes aussi bien pour ceux qui en sont victimes que pour leurs proches. Aussi face à un risque devenu un enjeu sociétal avec le vieillissement de la population, les assureurs se sont organisés pour intervenir en complémentarité de l'Etat afin de soulager les personnes concernées.

Cette formation offre un tour complet sur la question de la dépendance et des réponses apportées par les assureurs.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

- E. Services à la personne et prestations d'assistance
- 1. Prestation d'assistance juridique
- 2. Assistance à domicile

Modalités pédagogiques :

Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez!

| Pour valider cette formation, vous devez avoir : |
|--|
| Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ; |
| Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ; |
| Téléchargé et consulté le support de conférence ; |
| Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ; |
| Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus. |
| |
| Validation DDA |
| Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé o participant (article A512-8 2° du Code des assurances). |

Personnalisation parcours:

Comment cette formation est-elle validée ?

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté". Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de

l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Ce module de formation a été écrit et conçu en 2018. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle. Il est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

- 1. 1 séquence vidéo
- 2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
- 3. 1 quiz final

PUBLIC

Distributeurs d'assurance Gestionnaires de contrats Chargés de clientèle Téléconseillers

Toutes les personnes désireuses de mieux connaître la dépendance et ses enjeux

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de préreguis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels:

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo

- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement. Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 21/11/2025 à 06:35